

Les droits de l'enfant en douze dessins primés

Deux classes de 4^e du collège Vauban, soutenues par leurs délégués de l'assemblée départementale des collégiens, ont présenté leurs travaux. Le projet des droits de l'enfant se transforme en un album de dessins.



Nicolas Dupuich et Jules Gustin, élèves de 3^e à Vauban et délégués à l'assemblée départementale des collégiens, sont fiers de présenter le projet en dessins. Photo Etienne JAMINET

Nicolas Dupuich, élève de 3^e C et Jules Gustin élève de 3^e B au collège Vauban sont délégués à l'assemblée départementale des collégiens. Avec leur principal-adjoint Louis Vizzino, ils ont supervisé le projet sur les droits des Enfants. Elus pour deux ans, les collégiens ont entouré le travail effectué par deux classes de 4^e de l'établissement.

Céline Gourc, professeur d'arts appliqués, a lancé une opération dessin. Les élèves devaient imaginer un thème sur les droits des Enfants. « La sélection fut dure, expliquent Nicolas et Jules. On a finalement choisi les douze meilleurs dessins qui constituent ce bel album exposé. » Le travail a été présenté au conseil général lundi dernier à Nancy.

Pour M. Vizzino, chargé du projet en relation avec le conseil général, « l'approche citoyenne, la responsabilisation des enfants ont prévalu sur ce travail collectif. L'album a été présenté à la journée portes ouvertes du collège Vauban ».

Des objectifs

L'assemblée départementale des collégiens a pour finalité d'offrir aux collégiens de Meurthe-et-Moselle une occasion et un cadre supplémentaire d'exercice de la citoyenneté.

Les objectifs sont de faire connaître le conseil général aux collégiens, ses missions et son fonctionnement liés à l'Éducation. Cela permet aux collégiens de Vauban de participer au développement de leur établissement. Un des objectifs associe les collégiens à la réflexion sur l'élaboration des différents projets menés sur les territoires ou au niveau départemental.

Dans le mode d'action de l'Éducation nationale avec le concours du département, ces objectifs sont par ailleurs cohérents avec notamment le 6^e pilier du socle commun de connaissances. Lequel s'intitule « Les compétences sociales et civiques, vivre en société et se préparer à sa vie de citoyen ».

J.-P. R.